

SOCIETE DE TAYNINH

(la « Société »)

Paris, le 26 septembre 2025

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 22 SEPTEMBRE 2025

L'Assemblée générale ordinaire et extraordinaire de la Société de Tayninh s'est tenue, le 22 septembre 2025, au siège social de la Société, sous la présidence de Monsieur David Zeitoun, désigné par le Conseil d'administration en qualité de Président de séance.

L'Assemblée générale a été retransmise en direct sur le site internet de la Société.

Après avoir ouvert l'Assemblée générale et constaté que celle-ci était régulièrement constituée, Monsieur David Zeitoun a rappelé le contexte des opérations soumises au vote des actionnaires, lesquelles s'inscrivent dans le cadre de la cession par la société Unibail-Rodamco-Westfield SE de l'intégralité de sa participation dans la Société.

Après présentation des rapports des Commissaires aux comptes, Monsieur David Zeitoun a ouvert un temps de discussion, à l'issue duquel les résolutions ont été soumises au vote des actionnaires.

Avec un quorum de 98,08%, l'Assemblée générale a approuvé l'ensemble des résolutions proposées tant à titre ordinaire qu'extraordinaire.

Le résultat détaillé des votes ainsi que la retransmission de l'Assemblée générale sont disponibles sur le site internet de la Société <http://www.tayninh.fr>.